

Mortalité évitable de causes pouvant être prévenues (Taux normalisé selon l'âge)

Unité : Taux pour 100 000 personnes

Province	Années 2019 à 2021	Années 2018 à 2020	Années 2017 à 2019	Années 2016 à 2018
Province				
Nouveau-Brunswick	135,2	134,6	136,7	142,3
Zones de santé				
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	121,4	119,8	123,7	129,4
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	142,9	143,0	142,6	151,6
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	141,5	138,5	139,9	136,2
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	151,0	156,7	155,0	161,8
Zone 5 - Région de Restigouche	192,0	187,2	165,9	171,9
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	118,3	115,4	124,1	139,7
Zone 7 - Région de Miramichi	138,0	142,9	154,5	165,9



À propos

Décès prématurés qui auraient pu être évités par des efforts de prévention primaire. La mortalité évitable de causes pouvant être prévenues est un sous-ensemble de la mortalité potentiellement évitable.

Source

Mortalité prématurée et potentiellement évitable, période de trois ans

Calculs

Pas disponible

UnitéInterprétationCode du CSNBTaux pour 100 000 personnesValeur basse est souhaitableSTATC-U-002

Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon